

RÉVISÉ

AVIS DE FIN DES CONSULTATIONS ET RAPPORT DE DOCUMENTATION Évaluation environnementale de portée générale de Travaux publics

Remplacement et mise à niveau des services proposés sur le site de la Place de l'Ontario

955 OUEST, BOULEVARD LAKESHORE, TORONTO

Jacobs, au nom du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (MIPSTC), a maintenant terminé le rapport de consultation et documentation (C et D) pour les services et les mises à niveau proposés à la Place de l'Ontario, 955, ouest, boulevard Lakeshore, Toronto.

Comme on le mentionne dans le rapport de C et D, le MIPSTC propose de reconfigurer et de mettre à jour les services sur le site de la Place de l'Ontario qui remontent à 50 ans afin de se conformer au code actuel en remplaçant, en reconfigurant et/ou en modernisant les services publics souterrains existants sur le site (eau, eaux usées, électricité, gaz); la fourniture de raccords devant relier les services redondants/de réserve en dehors du site aux réseaux



Figure 1: Carte montrant l'emplacement du site

d'infrastructures extérieurs (Ville de Toronto, Toronto Hydro Enbridge Gas, fournisseurs de services de télécommunications, etc.) en incluant la gestion des eaux pluviales.

Le projet a été évalué comme un projet de **catégorie B** conformément aux exigences de l'évaluation environnementale de portée générale de travaux publics du ministère de l'Infrastructure. La figure 1 présente une carte de l'emplacement du site.

Cette lettre a pour but de vous informer que le Rapport de C et D est disponible pour examen dans la section [Mises à jour](#) sur le site Web d'Engagement à la Place de l'Ontario. En raison des précautions liées à la COVID, aucun visionnement en personne n'est disponible pour l'instant.

Tout dépendant des commentaires recueillis au cours de la période d'examen et pourvu qu'on obtienne les approbations nécessaires, la province entend procéder au projet proposé.

Si on ne reçoit aucune demande d'ici le 30 juin 2022 (date initialement fixée au 26 mai 2022), le projet proposé ira de l'avant de la manière décrite dans le Rapport de C et D.

Cet avis a été réémis le 26 mai 2022 (initialement émis le 28 avril 2022).

Commentaires généraux

Les personnes intéressées peuvent soumettre des commentaires écrits à notre équipe de projet entre le 28 avril 2022 et le 30 juin 2022. Le rapport de consultation et documentation est achevé. Les

RÉVISÉ

AVIS DE FIN DES CONSULTATIONS ET RAPPORT DE DOCUMENTATION Évaluation environnementale de portée générale de Travaux publics

commentaires sont généralement recueillis sur une période de 30 jours, mais celle-ci a été prolongée pour le présent projet. On recommande de faire parvenir tous les commentaires et préoccupations au promoteur à l'attention du soussigné pour obtenir une réponse à l'intérieur de cette période de commentaires de 60 jours civils.

Demandes au ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs

De plus, une demande peut être présentée au ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPMP) en ce qui concerne un ordre exigeant une étude plus détaillée (c'est-à-dire qui doit faire l'objet d'une approbation d'une évaluation environnementale individuelle/détaillée avant qu'on ne puisse aller de l'avant), ou que des conditions soient imposées (comme le besoin d'études plus poussées) uniquement parce que l'ordre demandé peut empêcher, atténuer ou corriger autrement des effets défavorables sur les droits des Autochtones ou les droits en vertu de traités qui sont protégés dans la constitution. Les demandes pour d'autres motifs ne seront pas prises en compte. On recommande de faire parvenir les demandes aux personnes-ressources dont le nom apparaît ci-dessous et d'inclure les coordonnées et le nom complet du demandeur. On recommande d'acheminer également une copie de la demande au soussigné.

Les demandes devraient préciser le lien qui existe avec un droit des Autochtones ou un droit en vertu de traités qui est protégé dans la constitution, le genre d'ordre demandé (demande de conditions additionnelles ou demande d'une évaluation environnementale individuelle/détaillée), la façon dont un ordre peut prévenir, atténuer ou empêcher ces impacts défavorables éventuels, ainsi que toute information en appui aux énoncés qu'on retrouve dans la demande. On s'assurera ainsi que le MEPNP peut commencer à examiner la demande de manière efficace.

Ministre David Piccini
Ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs
777 Bay Street, 5th Floor
Toronto, ON, M7A 2J3
minister.mecp@ontario.ca

ET

Directeur, Direction de l'évaluation environnementale
Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs
135 St. Clair Ave. W, 1st Floor
Toronto ON, M4V 1P5
EABDirector@ontario.ca

Accès à l'information

Les renseignements personnels recueillis dans le cadre des demandes présentées au MEPMP – comme le nom, l'adresse, le numéro de téléphone ou l'emplacement de la propriété d'un individu – le sont en vertu de l'article 30 de la *Loi sur l'évaluation environnementale*. Ces renseignements sont recueillis et conservés dans le but de créer un registre auquel la population en général a accès. Puisque cette information est recueillie aux fins d'un registre public, la protection des renseignements personnels prévue dans la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* ne s'applique pas. Les renseignements personnels que vous nous fournissez deviennent partie du domaine public, à moins que nous ne demandiez que nous en assurions la confidentialité.

RÉVISÉ

AVIS DE FIN DES CONSULTATIONS ET RAPPORT DE DOCUMENTATION Évaluation environnementale de portée générale de Travaux publics

Avis de collecte

Les renseignements personnels recueillis lors de la présentation de commentaires généraux seront utilisés dans le but de communiquer avec vous et pour vous consulter en lien avec l'évaluation environnementale de portée générale de catégorie « B » en ce qui concerne les services sur le site à la Place de l'Ontario. Ces renseignements seront également utilisés dans le but de créer un registre public, tel qu'exigé dans la *Loi sur l'évaluation environnementale*, et comme le permet l'art. 37 de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*. Le registre public, incluant vos renseignements personnels, seront accessibles à la population en général, à moins que nous ne demandiez que nous en assurions la confidentialité. Ces renseignements seront également analysés, de manière anonyme, pour nous assurer que nos consultations rejoignent un public à la fois inclusif et diversifié.

Ces renseignements seront recueillis, entretenus et divulgués par le ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (le ministère), ainsi que par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs. Ils seront partagés avec les tiers conseillers du ministère qui doivent les connaître afin de pouvoir aider le ministère à s'acquitter de ses obligations en vertu de la *Loi sur l'évaluation environnementale*. Ces conseillers sont la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (Infrastructure Ontario), le Bespoke Cultural Collective, Land Design Incorporated ("LandInc."), Martha Schwartz Partners (MSP) et CH2M Hill Canada Inc. (Jacobs).

Vos renseignements personnels sont recueillis en vertu des articles 4 et 5 de la *Loi sur le ministère du Tourisme et des Loisirs*, L.R.O. 1990, ch. M.35 et de la *Loi sur l'évaluation environnementale*, L.R.O. 1990, ch. E.18, respectivement. Pour en apprendre davantage, veuillez communiquer avec Dan Delaquis, gestionnaire, Mise en œuvre de la transformation, Bureau de la transformation et de la mise en œuvre, ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture, Dan.Delaquis@ontario.ca.

Merci de l'intérêt que vous manifestez à l'égard de ce projet.

Au plaisir,



Pat Becker
Planificateur de l'environnement
Jacobs Engineering Group

Téléphone : (416) 529-3613
Courriel : pbecker@pathcom.com

REMARQUES :

Une copie de cet avis de fin des travaux a été envoyée aux personnes suivantes :

- i) Directeur régional
Ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs
Région du centre
- ii) Coordonnateur des évaluations environnementales régionales
Ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs

RÉVISÉ

AVIS DE FIN DES CONSULTATIONS ET RAPPORT DE DOCUMENTATION

Évaluation environnementale de portée générale de Travaux publics

Région du centre

iii) Tous les organismes et parties avec lesquels nous avons communiqué dans le cadre du projet.

This notice is available in English upon request.

Si vous désirez obtenir cette information dans un format accessible, veuillez en informer la personne-ressource identifiée pour le projet.